

Mateo Alaluf

Sociologue, Université libre de Bruxelles

Le socialisme libéral
en quête de généalogie

besoin de sûreté fait partie de ces invariants anthropologiques, et la gauche ne peut le méconnaître. Simplement, elle doit y apporter ses propres réponses. Faute de quoi, elle laisse le terrain libre à une contre-révolution intolérante, qui n'a pas encore eu lieu en France.

Non, les banlieues ne sont pas, en vrac, des « lieux féroces », comme on l'a soutenu¹⁸. Mais les actes féroces, ça existe. Il ne faut pas esquiver la férocité : il faut militer contre.

- 1 Cf. « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? » Philippe Robert, Marie-Lys Pottier, *Revue Française de sociologie*, 2004.
- 2 Source : *Aspects de la criminalité et de la délinquance en France en 2003*, ministère de l'Intérieur, La Documentation Française, juillet 2004. Le chiffre exclut les violences légères (entraînant une incapacité totale de travail de moins de huit jours ou sans ITT) lesquelles ne font pas l'objet d'une recension nationale.
- 3 Cf. *Le Ministère de la peur*, p. 20, L'Esprit frappeur, 2003.
- 4 Cf. *Violences et insécurité, Fantômes et réalités dans le débat français*, p. 83, La Découverte, avril 2001.
- 5 « Sur le thème de l'insécurité, j'ai des doutes [...] Cette société plus âgée, plus paisible, supporte moins qu'il y a dix ans des niveaux de délinquance qui ne sont pas vraiment différents. Derrière ce sentiment d'insécurité, on retrouve donc une fracture générationnelle, une société de plus en plus inégalitaire entre générations. » Emmanuel Todd, *Le Monde*, 10 mars 2002.
- 6 *Le Ministère de la peur*, p. 25, *op. cit.*
- 7 Cf., *Stop quelle violence ?*, p. 16. L'Esprit frappeur, 2001.
- 8 1998 n'est pas la première année d'application de la procédure de comparution immédiate qui fut instaurée en juin 1983. En 1993, 10,2 % des décisions correctionnelles étaient déjà rendues à la suite de procédures de comparutions immédiates.
- 9 En 1993 les tribunaux correctionnels rendaient 418 924 décisions. En 2003, ces mêmes tribunaux rendaient 399 737 décisions, dont... 10,1 % à la suite de comparutions immédiates.

Source : « Les chiffres-clés de la Justice », ministère de la Justice, octobre 1995 et octobre 2004.

- 10 *Le Ministère de la peur*, *op. cit.* p. 23.
- 11 L'expression est employée par Loïc Wacquant dans son livre *Les Prisons de la misère*, p. 10, Raison d'Agir, 1999.
- 12 J'emploie le mot de « civilité » au sens que lui prête Marcel Mauss dans la conclusion de son *Essai sur le don* (1923-1924) : « respect mutuel et générosité réciproque ». Cf. *Sociologie et Anthropologie*, PUF Quadrige, édition novembre 2001.
- 13 Dans le département du Val d'Oise 4 416 vols avec violence, dans lesquels se rangent ce genre d'agressions, ont été recensés en 2004.
- 14 Cf. « Victimation et sentiment d'insécurité en Île de France », deuxième enquête 2003, IAURIF, région Île de France, février 2004.
- 15 C'est ainsi qu'une majorité de députés socialistes à l'assemblée a décidé, en 2001, de punir de six mois d'emprisonnement les fraudeurs récidivistes dans les transports publics !
- 16 Cf., *Punir les pauvres*, p. 306 et 307. Agone, 2004.
- 17 Cf. « Des contes sécuritaires venus d'Amérique », *Manières de voir* n° 71, octobre-novembre 2003.
- 18 Alain Finkielkraut, *Au nom de l'autre*, Gallimard, 2003.

En cherchant à légitimer le social-libéralisme par la reconstitution d'une généalogie intellectuelle, Monique Canto-Sperber redécouvre le « socialisme éthique » d'Henri de Man. Elle occulte en revanche la logique qui a rendu ce « socialisme » compatible avec les dérives autoritaires. Le précédent n'est pourtant pas sans intérêt pour éclairer la crise idéologique actuelle du socialisme réformiste.

L'ambition du socialisme libéral serait, selon Monique Canto-Sperber, « d'articuler les idéaux du socialisme aux idéaux du libéralisme¹ ». À l'opposé du socialisme autoritaire qu'il combat, « le socialisme libéral appartiendrait, selon elle, de plein droit à la tradition de la gauche antitotalitaire ». Les socialistes libéraux critiquent la propriété sociale, l'organisation étatique de l'économie et reconnaissent la nécessité d'une économie de marché » (p. 9). Lorsque cependant Monique Canto-Sperber réserve dans son *Encyclopédie* à Henri de Man une place de choix parmi les pères fondateurs du socialisme libéral, on ne peut que demeurer perplexe. En effet, pour les initiés qui connaissent son itinéraire politique et son œuvre, le nom de de Man reste associé à la collaboration et à un socialisme autoritaire, étatiste et nationaliste aux antipodes du libéralisme². En raison même de sa trajectoire politique, du marxisme orthodoxe et du socialisme radical de ses débuts, au socialisme nationaliste et autoritaire, jusqu'à son ralliement à « l'ordre nouveau » sous l'Occupation, Henri de Man a exercé une sorte de fascination en Belgique. Jusqu'ici, en raison de son passé, un grand silence avait cependant entouré sa pensée comme son action politique. L'itinéraire politique et intellectuel d'Henri de Man d'une part, et la définition même du socialisme libéral d'autre part, suffisent à montrer l'abîme qui les sépare. Pourtant, cette apparente incompatibilité radicale entre les versions autoritaires et libérales du socialisme, devrait cacher des ressemblances sans quoi la filiation entre le socialisme autoritaire et cette nouvelle version du libéralisme à prétention généreuse, resterait incompréhensible. Cette ressemblance, apparemment improbable, permettrait alors de mieux comprendre les contenus réels de cet étrange mélange de socialisme et de libéralisme, qui traverse aujourd'hui, à des degrés divers, les partis socialistes européens.

Un itinéraire politique et intellectuel atypique

Né en 1885, issu d'une famille aisée de la bourgeoisie anversoise, Henri de Man adhère en 1902 au mouvement socialiste. Rompant avec sa famille, il part pour l'Allemagne et devient rédacteur du journal marxiste radical *Leipziger Volkszeitung*. De retour en Belgique, il anime la tendance de gauche au sein du Parti ouvrier belge (POB) et publie en 1911, avec Louis De Brouckere, *Le Mouvement ouvrier en Belgique*. Ils y dénoncent avec force « le réformisme » et « l'affairisme » qui s'imposent de plus en plus, selon eux, au sein du parti. Alors que, par « internationalisme », de Man s'était auparavant opposé à la guerre, en 1914, « emporté par un mouvement de l'instinct » il s'engage comme volontaire et devient officier dans l'armée belge. Après un séjour aux États-Unis, c'est à Darmstadt, en Allemagne, qu'il publie en 1926 son premier grand ouvrage doctrinal *Au-delà du marxisme (Zur Psychologîe des Sozialismus)*, et ensuite en 1927, *La Joie au travail*. La lutte des classes, selon de Man, ne trouve pas son origine dans l'exploitation de l'ouvrier, mais dans le sentiment qu'a celui-ci de son exploitation, dans son complexe d'infériorité. Il en conclut à la nécessité de dépasser le marxisme.

Avec la crise de 1929, le socialisme réformiste s'était trouvé dans une impasse. Les réformes de répartition qui avaient considérablement amélioré la condition ouvrière et assuré le succès des socialistes, s'avéraient désormais irréalisables. Le Parti ouvrier belge, POB, crée le Bureau d'études sociales dont il confie la direction à Henri de Man. Celui-ci propose une troisième voie, s'adressant explicitement aux classes moyennes, entre le socialisme orthodoxe et le fascisme. Le Plan du travail qu'il élabore mobilisera, après son adoption par le POB, un mouvement planiste international. En France, la CGT en 1934 et la CGTU réunifiée en 1935 adopteront un plan semblable. Le Plan préconisait un régime d'économie mixte comprenant à côté d'un secteur privé un secteur nationalisé et voulait soumettre l'économie nationale à des directives d'intérêt général.

Cette « troisième voie » planiste, face d'une part au socialisme démocratique et parlementariste, attaché au suffrage universel, et d'autre part au libéralisme propose, selon l'analyse pertinente de Zeev Sternhell, « un socialisme pour toutes les classes réunies », agrémenté d'antimarxisme, et d'anticapitalisme, dans un cadre national. Il n'y avait certes aucune fatalité pour que l'expérience originale du Plan aboutisse à la collaboration. Mais, dans le contexte des années trente, alors qu'il se présente comme une alternative au socialisme démocratique et au libéralisme, il intègre le corporatisme et l'autoritarisme politique, et contribuera en conséquence à nourrir une perspective d'État fort et la mentalité fasciste qui l'accompagne³.

Le Plan du travail conduira de Man à occuper de nombreuses fonctions ministérielles à partir de 1935. Ministre des travaux publics et de la résorption du chô-

mage, ministre des Finances, Vice Premier ministre dans le gouvernement d'Union nationale, il le quittera en raison de la plus grande distance qu'il souhaitait maintenir vis-à-vis des alliés et de son opposition à la trop grande influence des partis sur le gouvernement. En 1939, encore Vice Premier ministre, il accéda, après la mort d'Émile Vandervelde, à la présidence du Parti. En 1940 il approuva la décision du roi de ne pas suivre en exil le gouvernement et rédigea le Manifeste où, après avoir attribué au fascisme une mission révolutionnaire, il considérait le rôle politique du POB terminé et lançait un appel aux militants socialistes à rejoindre un futur parti unique, fidèle au roi et prêt à réaliser la souveraineté du travail. Cependant isolé et privé d'influence de Man s'exilera en novembre 1941 en Haute-Savoie et gagnera la Suisse en août 1944, où il mourra en 1953.

On le voit, contrairement à l'affirmation de Monique Canto-Sperber, l'autoritarisme, le nationalisme, l'étatisme et l'antiparlementarisme d'Henri de Man ne se limitent pas seulement à un « égarement dramatique pendant quelques mois » (*Le Socialisme libéral*, p. 14). Son ralliement ne fut sûrement pas celui d'un opportuniste égaré, mais d'un idéologue rejetant le parlementarisme de très longue date ainsi que le marxisme. Il avait pressenti que l'ordre nouveau pouvait apporter les bonnes solutions aux problèmes de son époque. De plus, Henri de Man n'a pas « toujours été minoritaire » comme l'écrit Canto-Sperber (p. 8) à propos des penseurs socialistes libéraux. Après avoir abandonné le marxisme, il a en effet progressivement conquis la direction du Parti ouvrier belge. Après la Première Guerre mondiale, ses livres ont bénéficié d'une diffusion exceptionnellement grande et son influence a été très considérable dans le socialisme européen. À tel point, comme l'écrit Émile Lehoucq, « pendant les vingt années qui ont suivi la guerre mondiale, presque toute l'Europe non communiste a été demanienne⁴ ».

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans sa révision du marxisme, de Man manifeste pendant une très brève période, une adhésion à la démocratie libérale. Le repli vis-à-vis du socialisme se fait ainsi en deux temps. D'abord, au nom de la liberté, de Man se rallie aux positions les plus modérées de la social-démocratie. Ensuite, après avoir enterré le marxisme, il abandonnera très rapidement les vieux principes libéraux en faveur d'une économie dirigée. « Au socialisme de révolte succède ainsi un socialisme d'acceptation » dont le but n'est autre que d'adapter la société en la modernisant sous l'égide d'un État fort⁵.

En quoi de Man peut-il servir aujourd'hui l'idéologie sociale libérale ? Une première lecture du livre de Canto-Sperber ne fait qu'augmenter cette perplexité. Selon Canto-Sperber, le socialisme libéral serait démocratique et antitotalitaire. Or, ces qualités étaient précisément celles de son principal adversaire au

sein du Parti et de l'Internationale, à savoir Émile Vandervelde. Il faudra alors convenir que, si le social-libéralisme reconnaît en de Man un de ses grands pères fondateurs, ce ne sont ni la défense du marché, ni de la démocratie et encore moins la lutte contre l'État qui constituent le cœur de sa doctrine. S'il en avait été ainsi, de Man n'en aurait pas été l'inspirateur mais l'ennemi que le social-libéralisme aurait eu à combattre. Qu'est-ce qui peut expliquer alors cette fascination qu'exerce aujourd'hui de Man sur les néothéoriciens du socialisme libéral ?

« L'idée socialiste »

De toute évidence, comme le précise Canto-Sperber, c'est dans le « socialisme éthique » d'Henri de Man que l'on peut trouver des réponses à cette question. Ainsi, de Man précise que « l'idée maîtresse du renouvellement » qu'il a élaboré a consisté à fonder « la doctrine socialiste sur les mobiles du jugement moral négligés, voire volontairement dépréciés par Marx ». Le socialisme ne repose pas, selon lui, sur les intérêts matériels des salariés, mais constitue « un processus d'émancipation morale⁶ ». Dans ce qui est sans doute son œuvre maîtresse, *L'Idée socialiste*⁷, il explique que Marx « déduisait le socialisme des intérêts de la classe ouvrière [...], la lutte de classes de l'opposition croissante des intérêts dans le système de l'économie capitaliste » (pp. 12-13). En conséquence, le vieux socialisme de Marx aurait donc « surestimé le rôle de la conscience des intérêts économiques aux dépens des motifs de caractère éthique » (p. 19).

Le socialisme que préconise de Man cherche au contraire « à modifier les hommes pour modifier les circonstances » (p. 13). « L'esprit révolutionnaire, selon de Man, force l'homme à juger les choses existantes d'après les critères transcendants de la vérité, de la justice et de la beauté » (p. 213). Les idées sont « des forces productives » qui transcendent les situations historiques particulières et correspondent aux « nécessités vitales propres à la nature humaine comme à des normes de valeur qui ont hérité du passé culturel une valeur générale pour tous les vivants » (p. 260). Au fond, depuis la nuit des temps, « l'idée socialiste » est présente dans « le motif fondamentalement éthique » qui l'inspire (p. 374). Si bien que « l'histoire du mouvement socialiste est l'histoire d'une idée qui se réalise peu à peu » (p. 466). Le « renouvellement du socialisme » suppose « la supériorité de l'idée sur l'intérêt » (p. 481).

Dans *Au-delà du marxisme*, de Man postule que « la revendication socialiste d'égalité est la représentation compensatoire d'un complexe d'infériorité qui est issu, par un long développement historique, des conditions de vie de la classe ouvrière ». Plus loin, il ajoute : « En dernière analyse, l'infériorité sociale des classes laborieuses ne repose ni sur une injustice politique ni sur un préjudice

économique, mais sur un état psychologique. La caractéristique essentielle de cette infériorité est leur propre croyance en cette infériorité. La classe ouvrière est infériorisée parce qu'elle se sent infériorisée ; le contraire n'est qu'apparence⁸ ». Les conditions matérielles de la vie en société, réduites aux seules apparences, sont ainsi évacuées. Les seules réalités sont d'ordre subjectif et se rapportent aux dispositions psychologiques et à la volonté des individus.

Le socialisme, d'ailleurs, d'abord une « idée » selon de Man, ne prend pas naissance dans la société capitaliste, ni dans la société industrielle du siècle passé. Ses buts ne visent pas prioritairement à transformer les rapports sociaux et économiques. C'est avant tout une idée morale au moins aussi vieille que le christianisme, une conception éthique dépassant les individus et les sociétés particulières.

Par l'usage qu'il fait de la psychologie, de Man remplace ainsi les conditions socio-économiques par la volonté individuelle. Si bien qu'il ne s'agit pas dans sa conception de transformer les rapports sociaux, mais de rendre réceptives les mentalités à l'éthique du socialisme. Son socialisme « éthique » s'inspire des « valeurs morales » et non d'intérêts matériels propres à un groupe social particulier. Les socialistes ne doivent donc pas subordonner leur doctrine aux intérêts de classe des salariés, mais s'opposer à ces intérêts pour faire prévaloir une doctrine morale au-dessus des classes sociales. Dès lors que la légitimité du socialisme réside dans l'idée et non dans les intérêts de groupes sociaux concrets, l'action de l'État se justifie pour autant qu'il serve cette idée. Si l'action politique tire sa légitimité de la morale et non des intérêts matériels des groupes antagoniques, elle doit s'exercer indépendamment des individus et des groupes qui composent la société, voire, si la morale l'exige, contre eux. Après avoir rompu avec le marxisme, de Man se rallie ainsi à un État fort, à même de gouverner au-dessus des groupes et des intérêts particuliers, au service d'un ordre fondé sur la morale. Le socialisme d'État conçu par de Man ne tire pas sa légitimité de la représentation démocratique et encore moins du mouvement social, mais de la morale qu'il proclame.

De Man peut ainsi convertir sans trop de peine le socialisme orthodoxe de sa jeunesse en un socialisme volontariste et autoritaire. Le mobile du socialisme révisé par de Man devient le sens moral individuel. Concevant le socialisme en termes éthiques, comme un ensemble de valeurs universelles indépendantes des conditions matérielles, il ne verra pas de meilleur moyen pour imposer le socialisme que l'État fort, théorisé par un socialisme national⁹. Il s'agit d'un socialisme plus pédagogique que social et économique, tributaire des mesures que peut promouvoir un État fort et bienveillant à l'égard des plus faibles. Dans ces conditions, la nation peut fort bien remplacer la classe comme référence collective, dans une société guidée par la morale et de ce fait réconciliée avec elle-même.

Réformes socialistes et réformes libérales

« L'engagement le plus constant du socialisme libéral, écrit Monique Canto-Sperber, est l'opposition au marxisme ». Depuis *Au-delà du marxisme*, de Man correspond sans aucun doute à cette exigence. Mais, comme l'écrit toujours Canto-Sperber, « le fait d'être antimarxiste ne suffit pas à rendre le socialisme libéral¹⁰ ». Selon elle, le socialisme d'aujourd'hui ne se différencie plus des autres partis par sa pratique politique, sa gestion économique et sa relation aux différents groupes sociaux. Les principes démocratiques et humanistes sont également revendiqués désormais par tous les grands partis. Dès lors, c'est « l'opposition au socialisme marxiste et la défense d'un socialisme éthique, qui sont au cœur de la pensée de de Man » et qui en font, « malgré son opposition ultérieure et temporaire au libéralisme politique » (p. 14), une référence majeure du socialisme libéral. C'est donc moins le libéralisme économique ou politique qui intéresse le socialisme libéral, que l'éthique qui le libérerait de son ancrage ouvrier pour en faire une doctrine au-dessus des différents groupes sociaux. Il convient désormais de substituer à l'ancienne rengaine selon laquelle l'émancipation des travailleurs serait l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, celle d'une nouvelle doctrine qui réaliserait l'émancipation de tous. Désormais, plutôt que représenter les intérêts des couches salariées dans la sphère politique, le socialisme libéral pourrait, en administrant la morale, contribuer à réaliser le bien public.

Émile Vandervelde, adversaire de de Man, dirigeant du Parti ouvrier belge et de l'Internationale, voulait dépasser le débat entre réforme et révolution. Les réformes socialistes devaient conduire selon lui à la révolution, par la voie parlementaire, en faisant l'économie de la violence. Loin d'être une fin en soi, les réformes étaient considérées par les socialistes comme autant d'étapes démocratiques devant conduire à une transformation en profondeur de la société. Pour de Man au contraire, la société aurait déjà été réformée par le socialisme sur le plan matériel. Il s'agirait à présent de faire en sorte que les hommes s'adaptent à ce changement en changeant leur mentalité. Les réformes impulsées pendant cette période par les organisations socialistes n'aboutissent pas en raison de leur seule action. Elles ont aussi été rendues possibles par les idées « réformatrices » qui avaient gagné du terrain dans les milieux chrétien et libéral. Les transformations sociales résultaient de la modification des rapports sociaux suite à la conjonction des efforts des « réformistes » socialistes et des « réformateurs » parmi les chrétiens et les libéraux. Ce « réformisme gestionnaire » a été théorisé *a posteriori* en termes de « compromis social-démocrate » ou encore de « néo-corporatisme » fondé sur la conciliation du marché et de la justice distributive.

Aujourd'hui les réformes ont changé de sens. Avec la crise économique, à partir de 1974, l'accroissement important du chômage en 1981, les transformations géopolitiques entraînées par la chute des régimes du socialisme

réellement existant, la situation est bien différente. L'État qui avait auparavant apporté assez largement son soutien au mouvement de réformes, se fait le garant de la modération salariale et, sous couvert de modernisation, prône des restrictions à la Sécurité sociale.

Au fond, tout comme dans la période « réformiste » où les réformes étaient portées par les syndicats et partis de gauche et par d'autres secteurs de l'opinion, il en va de même à présent pour les « contre-réformes ». Elles sont portées par la vague néolibérale qui a marqué les politiques économiques depuis le début des années quatre-vingt. Elles ne trouvent pas seulement leurs assises parmi les libéraux et les autres partis, mais également dans les partis et syndicats socialistes. C'est l'heure de la « Troisième voie » proposée par Tony Blair, du « nouveau centre » de Gerhard Schröder, et du « libéral socialisme » prôné par MM. Blair et Schröder. Alors que naguère les réformes socialistes visaient à changer la société, ces contre-réformes libérales prennent acte du fait que la société ne peut plus être réformée en profondeur. Les réformes visent en conséquence à rendre acceptables par les individus et les groupes les changements considérés désormais comme inéluctables, de manière à permettre à chacun de s'y adapter, même quand ces changements augmentent encore la précarité de groupes déjà fragiles.

Dans cette évolution, les performances électorales des partis socialistes ont relégué à une place mineure leurs rapports avec les syndicats et conduit au divorce avec le mouvement social. La transaction social-démocrate, faite d'une dialectique subtile entre mouvement social et organisations syndicales et politiques d'une part et entre celles-ci et l'État d'autre part, qui avait fait le succès de la social-démocratie, s'est progressivement distendue. Si bien que les partis socialistes se sont trouvés « dans une ère de turbulences et d'instabilité accrue ». Leur réalignment électoral devrait-il les conduire à rompre avec leur base sociale traditionnelle et, entraînés par leur pragmatisme, en faire « des partis attrappe-tout¹¹ », prônant l'abandon de leur ancrage social traditionnel au profit d'une morale qui transcende les différents groupes sociaux ? C'est cette perspective, qu'il a déjà faite sienne en pratique, que le social libéralisme tente précisément de théoriser.

La « Joie au travail »

Le « socialisme éthique » d'Henri de Man peut alors servir, comme le préconisent les socialistes libéraux contemporains, non seulement à fonder un socialisme détaché de ses racines sociales mais à rendre les salariés réceptifs à la morale et en particulier à celle du travail.

Dans son livre *La Joie au travail*, la proposition de de Man consistait à établir « comment l'être humain peut trouver le bonheur, non seulement par le travail,

mais aussi *dans* le travail¹² ». À l'opposé de toute une tradition, notamment marxiste, qui définit le travail d'abord comme une contrainte, selon de Man il doit être perçu comme une obligation morale et un devoir social. À propos du travail il ne parle pas de plaisir mais de « joie » à la manière des mystiques. L'harmonie sociale sera mieux assurée si la masse accepte (avec joie) l'obligation de travailler au lieu de se la voir imposer.

Ainsi les néosocialistes libéraux peuvent-ils trouver dans le socialisme éthique non pas des références au tout au marché, à l'anti-étatisme et à l'anti-totalitarisme, mais plutôt une doctrine morale destinée à promouvoir les valeurs du travail et de l'effort dans une société pacifiée. L'opposition entre réforme et révolution se trouve alors résolue, puisqu'il ne s'agit plus de changer la société, mais les individus de telle manière à les rendre réceptifs à une morale de l'effort et de la responsabilité pour qu'ils s'adaptent au mieux aux transformations de la société.

Traditionnellement, en schématisant quelque peu, on pourrait dire que deux conceptions de l'émancipation sociale se sont disputées l'adhésion du mouvement ouvrier et ont profondément marqué son histoire. D'une part, celle de Proudhon qui propose de réformer la société en supprimant ses mauvais côtés et en développant les bons, d'autre part, celle de Marx qui prône une transformation révolutionnaire de la société¹³. De Man, dans sa critique du marxisme, supprime purement et simplement l'objet du débat. De son point de vue en effet, soit les conditions matérielles sont réalisées, soit elles n'ont que peu d'importance, pour un socialisme dont les racines ne sont plus dans les rapports sociaux. Si bien que le débat entre réformistes et révolutionnaires cède la place aux impératifs transcendants de la morale qui doivent s'imposer à tous.

Les pauvres « peu méritants »

La gauche convertie au socialisme libéral se bâtit une légitimité faite de jugements moraux à partir des victimes et des laissés-pour-compte de la croissance d'une part, et de la responsabilisation des acteurs présentée comme enjeu du bien commun d'autre part. Dans cette perspective, la priorité doit porter sur la pauvreté qui menace la cohésion sociale. Mais alors, par rapport aux pauvres, les salariés, mieux encore les fonctionnaires ne sont-ils pas des privilégiés ? D'autant plus que les causes de la pauvreté reposent en grande partie sur les effets pervers de nos systèmes de redistribution qui précisément déresponsabilisent les individus pour en faire des assistés. Il faut en conséquence réformer un système de protection sociale qui permet à des pauvres peu méritants de bénéficier indûment d'un système de redistribution alors que tant de salariés subissent des conditions de travail pénibles et que d'autres perdent leur emploi. Cette obsession morale, qui prime toute réflexion

rationnelle justifiera les politiques actives fondées sur la responsabilisation et la culpabilisation des individus.

Le social-libéralisme, pour faire en sorte que « la liberté arrive dans la vie des gens les plus pauvres », propose de leur donner « la capacité d'agir ». « Pour être libre, écrit Canto-Sperber, je dois disposer des moyens d'exercer ma liberté¹⁴ ». Les rapports contractuels, régissant « l'intégration » des pauvres comme l'accompagnement des chômeurs se substituent ainsi aux anciens droits, stigmatisés par les socialistes libéraux comme autant de sources d'abus et de passivité pour réaliser enfin « une forme d'émancipation de tous¹⁵ ». Si bien que ce nouveau socialisme peut s'engager dans des réformes sociales profondes non pour servir les intérêts des salariés, des chômeurs ou des retraités, mais pour servir un bien commun qui coïncide avec les seules exigences de la compétitivité. Dans le cadre d'un libéralisme qui ne met pas en concurrence les entreprises, mais permet au contraire à celles-ci, en situation de monopole ou de concurrence oligopolistique, de mettre en concurrence les territoires et les États, le socialisme se trouve réduit à démanteler les protections sociales et à privatiser les retraites.

En fait, en mettant davantage l'accent sur les conditions d'accès aux prestations sociales et sur la responsabilisation des bénéficiaires, les nouvelles politiques sociales définissent des droits qui ne peuvent être exercés que si les « bénéficiaires » se plient à des obligations préalables. Il faudra désormais, pour avoir « droit aux droits », se faire accompagner par un dispositif, qui suppose l'incapacité des personnes ainsi mises sous tutelle. Le Conseil européen de Lisbonne en 2000 avait fixé comme objectif la création de 20 millions d'emplois en dix ans. L'approche active du chômage qui était préconisée devait permettre d'apprécier les comportements individuels positifs et négatifs des chômeurs. Les stages de formation participent dans bien des cas de cet environnement de contrainte. Ils conduisent moins à l'emploi qu'à l'employabilité, c'est-à-dire à refouler ses désirs et ses projets pour se rendre plus disponible, plus mobile et plus adaptable encore. Il existe par exemple en Belgique des stages de « guidance budgétaire » destinés à apprendre aux pauvres à consommer pauvrement. La formation se situe plus alors dans l'ordre du comportement et de la moralisation que dans celui de l'acquisition des connaissances. L'augmentation du taux d'emploi préconisé résulte en conséquence moins de la création d'emplois « normaux » que de l'utilisation d'une main-d'œuvre appauvrie pour créer des emplois précaires et moins bien rémunérés. Au fond, des emplois adaptés aux « anormaux d'emploi » ne peuvent être que des « emplois anormaux¹⁶ ».

À force de vouloir émanciper ceux qui ne sont pas libres, on finit ainsi par les mettre sous tutelle. Comment ne pas soupçonner les pauvres d'être en fin de compte peu méritants puisqu'ils ne parviennent pas précisément à sortir de la

pauvreté? En conséquence ne doit-on pas leur faire la leçon pour les rendre conformes aux exigences des employeurs? C'est au nom des valeurs que l'on peut faire la morale aux « peu qualifiés » pour qu'ils soient réceptifs aux exigences des employeurs en vue de leur normalisation.

Henri de Man voulait, dans l'entre-deux-guerres, remettre au centre du socialisme éthique quelques vertus bourgeoises simples, précapitalistes, à savoir, « application au travail, économie, modération, honnêteté, exactitude et confiance¹⁷ »; ce sont celles que l'on veut aujourd'hui inculquer aux demandeurs d'emploi par des formations ou des dispositifs d'accompagnement leur imposant des conduites adaptées pour accéder à l'emploi. Le socialisme éthique a pour mission de faire précisément la morale aux pauvres et de les contrôler, en raison même de cette suspicion libérale. Puisque le libéralisme prétend assurer l'égalité des chances, comment les pauvres pourraient-ils en effet, sauf exception, échapper à la responsabilité de leur pauvreté? Si bien que « la volonté d'émanciper ceux qui ne sont pas libres¹⁸ », semble impliquer l'ingérence des contrôles jusque dans la sphère la plus privée des personnes.

Le libéralisme comme réponse au socialisme

L'itinéraire politique et intellectuel d'Henri de Man est représentatif de la confusion et des incertitudes d'une génération à la recherche d'un nouvel ordre social. Aujourd'hui, face à une nouvelle panne du socialisme qui ne parvient plus, tout comme après la crise de 1929, à réformer la société, la tentation, à défaut de conquêtes matérielles, de donner une impulsion éthique au socialisme revient à nouveau au premier plan.

Cette nouvelle voie prend acte, comme le fit de Man en son temps, que le vieux socialisme a rempli sa mission. La société n'est plus perçue comme réformable dans le sens où la répartition des richesses pourrait encore être modifiée au détriment des revenus du capital et au profit de ceux du travail. Dès lors le socialisme ne sera plus l'expression des intérêts des salariés, mais une idée fondée sur des valeurs morales.

Au socialisme de réforme succède ainsi à nouveau un socialisme d'acceptation. Le socialisme fondé sur des « valeurs » pourra alors devenir l'agent de modernisation sociale. Il contribuerait ainsi à juguler les résistances des salariés en les rendant réceptifs aux changements. La perspective ouverte par de Man est celle d'un socialisme sans Marx, sans capitalisme, indépendant de toute considération de classe, inscrit dans une aspiration pour une société plus juste.

Issu de l'alliance entre une fraction des élites bourgeoises et du mouvement ouvrier, le socialisme traditionnel a puisé ses principes dans la défense des intérêts ouvriers. En conséquence, il s'est construit à partir des conflits entre les classes sociales. L'égalité a constitué historiquement le premier de ses

principes. Selon de Man par contre, l'intérêt de classe « ne crée pas de mobiles éthiques¹⁹ ». L'égalité représenterait en conséquence une revendication ouvrière compensatoire d'un complexe d'infériorité. Elle ne se conçoit plus dès lors, comme pour les libéraux, que dans les termes de l'égalité des chances. Pour les socialistes au contraire, il s'agissait moins de l'égalité des chances qui donne des allures de modernité aux sociétés inégalitaires, que de l'égalité des conditions qui se conjugue avec la justice sociale.

Pour que le socialisme libéral soit une théorie au sens plein du terme, il doit se démarquer de la social-démocratie qui, par son histoire, fait intrinsèquement partie du mouvement ouvrier. C'est pourquoi Canto-Sperber échafaude de toutes pièces une histoire imaginaire dans laquelle de Man s'inscrit bien par son socialisme éthique et « interclassiste ». Par contre, elle semble pour le moins manquer de curiosité envers tous les autres aspects de la pensée de de Man, à savoir son étatisme, son autoritarisme, son nationalisme et sa collaboration, qui devraient en faire pourtant un personnage peu fréquentable pour le « socialisme libéral antitotalitaire » qu'elle prône.

L'utopie du socialisme éthique est celle d'une politique au-dessus des conflits de classes, censée œuvrer dans une société homogène dont les tensions se réduiraient à celles d'individus en interaction. Le gouvernement de la société fondé sur des valeurs aurait alors pour tâche d'assurer le bien public. Cette entreprise idéologique vise en fait à séparer le socialisme de sa base sociologique pour en faire une variante généreuse du libéralisme.

1 Monique Canto-Sperber, avec Nadia Urbinati, *Le Socialisme libéral. Une anthologie : Europe-États-Unis*, Paris, Éd. Esprit, 2003, p. 7.

2 Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1987. L'auteur accorde également une place importante à Henri de Man dans un courant d'idées non pas libérales mais antilibérales. De Man est situé ainsi dans le courant des « aspirations antilibérales et anticapitalistes qui vont de pair avec un violent refus du marxisme. Antimarxisme, anticapitalisme et antilibéralisme constituent le dénominateur commun de toutes ces variantes de la révolte et expriment bien ce qui est leur essence : le refus du "matérialisme" » (p. 27).

3 Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche*, p. 179.
4 Communication d'Émile Lehouck, lors du *Colloque sur l'œuvre d'Henri de Man*, Genève, Actes, fascicule 3, 1973, p. 279.

5 Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche*, p. 161. C'est dans son livre, *The Remaking of a Mind*, publié en 1919 à New York et traduit partiellement en français sous le titre *La Leçon de la guerre*, que de Man laisse apparaître des sympathies pour le libéralisme. Tout le reste de ses écrits témoigne de son rejet du libéralisme et de sa préférence pour un régime corporatif et pour un État fort.

6 Henri de Man, *Socialisme et marxisme*, Bruxelles, L'Églantine, 1928, p. 20.

7 Henri de Man, *L'Idée socialiste*, Paris, Éditions Bernard Grasset, 1935.

- 8 Henri de Man, *Au-delà du marxisme*, Paris, Le Seuil, 1974, pp. 101 et 103, souligné dans le texte (1^{re} éd. Allemande 1926).
- 9 de Man, H., et Spaak, P. H., *Pour un socialisme nouveau*, Bruxelles, Labor, 1937. Les auteurs insistent sur « l'importance des facteurs spirituels » dans le socialisme (p. 10), se prononcent en faveur des « valeurs d'ordre, d'autorité et de responsabilité » (p. 11), pour une « organisation corporative autonome des entreprises nationalisées ou contrôlées par l'État, la déparlementarisation des procédés de contrôle » (p. 23), et en conséquence, c'est l'argument de toute la brochure, pour « un socialisme national ».
- 10 *Le Socialisme libéral*, p. 13.
- 11 Gerassimos Moschonas, *La Social-démocratie de 1945 à nos jours*, Paris, Montchrestien, 1994, p. 9 et 152.
- 12 De Man H, *La Joie au travail*, Bruxelles, Paris, Libr. F. Alcan et L'Eglantine, 1930.
- 13 Dans leur seul échange de correspondance, Proudhon répond à Marx en ces termes : « Peut-être conservez-vous encore l'opinion qu'aucune réforme n'est actuellement possible sans un coup de main, sans ce qu'on appelait jadis une révolution et qui n'est, tout bonnement, qu'une secousse [...]. Nous ne devons pas poser l'action révolutionnaire comme moyen de réforme sociale ». Lettre de Proudhon à Marx du 17/5/1846. Voir à ce sujet, Pierre Hautmann, *Proudhon, Marx et la pensée allemande*, Presses Universitaires de Grenoble, 1981.
- 14 *Le Socialisme libéral*, p. 30.
- 15 *Idem*, p. 15.
- 16 Voir à ce sujet la recherche comparative sur les politiques sociales européennes : Catherine Lévy, *Vivre au minimum*, Paris, Éd. La dispute, 2003.
- 17 *L'Idée socialiste*, p. 172.
- 18 p. 30.
- 19 p. 126.

Lu d'ailleurs

